

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 660

26 mars 2009

SOMMAIRE

26 Investments S.A.	31645	Ecob Holding S.A.	31645
2 Aero S.A.	31678	EMF II Luxembourg S.A.	31654
AarhusKarlshamn S.à r.l.	31642	E. Miroglio S.A.	31676
Advise Software Engineering S.A.	31641	Equity 51 S.A.	31674
Advisory & Finance S.A.	31655	Erste International S.A.	31677
Aero Technical Support & Services Holdings	31653	Etadhel S.A.	31670
Agrico	31677	Euromaxlift International S.A.	31646
Alcove Holdings Europe S.à r.l.	31670	EVR Medical S.à r.l.	31667
Ardath S.A.	31652	FDH Investments S.A.	31640
Art 19 S.A.	31680	Feldberg (Deutschland) Holdings S.à r.l.	31640
Assenti Lux S.A.	31655	Flo S.A.	31641
Bulgarian Acquisition Company III S.à r.l.	31673	France Invest S.A.	31672
Bulgarian Acquisition Company II S.à r.l.	31674	Gallia Finance S.A.	31653
Bulgarian Acquisition Company I S. à r.l.	31671	Ghumte S.à r.l.	31643
Bulla S.à r.l.	31672	Global Corporate Advisors S.à r.l.	31651
Byblos Holdings S.à r.l.	31635	Great German Stores N	31643
Camlux B	31679	Hexagone S.à r.l.	31642
Camlux C	31678	Hobby Factory S.à r.l.	31665
Camlux D	31672	Hochston S.A.	31654
C.A.P.	31678	Hydratec SA	31647
Carat (Lux) SICAV	31653	Imbelux Holding S.A.	31645
Chap'elux S.A.	31671	INGLENOOK Consulting S.à r.l.	31646
CMC Biologics S.à r.l.	31671	Kalchesbruck S.A.	31654
Columbia Sportswear Luxembourg Holdings	31662	Liberty Modul Invest S.A.	31647
Corporation Investments S.A.	31673	MB Maintenance S.à r.l.	31637
Cresco Capital German Small Prop 4 S.à r.l.	31680	MEIF II Luxembourg Investment S.à r.l.	31643
Crown Gateway Luxembourg S.à r.l.	31647	Metro International S.A.	31652
Damire International S.A.	31675	Mohawk (Deutschland) Holdings S.à r.l.	31639
De'lys S.à r.l.	31669	Murs S.A.	31670
Dirk Brem S. à r. l.	31635	North Investment Protected Note Issuer	31641
Drakensburg Properties Sàrl	31638	Omega Software S.A.	31642
D.S. Lux S.A.	31635	PBL Gateway Luxembourg Sàrl	31647
		Perennius Capital Partners S.A.	31676

P.F. Nursing Homes BW	31643	Sicris S.A.	31671
P.F. Retail	31679	Symmetry SLG S.à r.l.	31679
P.F. Retail A	31679	United Group S.A.	31637
Reva S.à.r.l.	31680	Vedado Consulting S.A.	31644
RWB Holdings S.à.r.l.	31640	Verdoso Investment S.A.	31637
Saentis (Deutschland) Holdings S.à r.l. ...	31639	Wild GmbH	31638
Sibad International S.A.	31675		

Byblos Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 129.273.

—
Extrait de la résolution prise par l'associé unique en date du 15 février 2009

Résolution

L'Associé Unique note et accepte la démission de Monsieur Alain Heinz de son poste de gérant de Catégorie B de la société avec effet immédiat.

L'Associé Unique nomme Monsieur Christophe Davezac, né le 14 février 1964 à Cahors, France, résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au poste de gérant de Catégorie B de la société pour une durée illimitée avec effet immédiat.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009032517/6341/20.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00545. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

D.S. Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 64.802.

—
Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 18 août 2008

Il résulte des délibérations et décisions du Conseil d'administration tenu au siège social le 18 août 2008 que:

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité et conformément à l'article 10 des statuts, de pourvoir au poste laissé vacant par Monsieur Vincent Scarfo en cooptant comme Administrateur, Madame Nathalie Moraux, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert. Nathalie Moraux terminera le mandat du poste d'administrateur vacant, arrivant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2008.

En conséquence, le Conseil d'Administration se compose désormais de la façon suivante:

Viviane Glavic	Présidente et Administrateur-Délégué
Vincent Frédéric	Administrateur-Délégué
Nathalie Moraux	Administrateur
Marcelle Goffart	Administrateur

Pour extrait conforme
DS.LUX S.A.
Viviane Glavic
Présidente et Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2009032373/34/25.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2008, réf. LSO-CU00788. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Dirk Brem S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5550 Remich, 22, rue de Macher.
R.C.S. Luxembourg B 144.731.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendundneun, am vierten Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar Patrick SERRES, im Amtssitze zu Remich (Grossherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Herr Dirk BREM, geboren am 2. August 1977 in Saarlouis, Fliesen-, Platten- und Mosaikleger, wohnhaft in D-66780 Rehlingen-Siersburg, Zur Nachtweid 15.

Dieser Komparent ersucht den amtierenden Notar die Satzungen einer zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung zu beurkunden wie folgt:

Art. 1. Es wird eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche den Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften unterworfen ist, einschließlich den Änderungsgesetzen und insbesondere dem Gesetz vom 28. Dezember 1992 über die Ein-Personen-Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet.

Art. 2. Gegenstand und Zweck der Gesellschaft ist die Ausübung der Tätigkeiten als Fliesen-, Platten- und Mosaikleger.

Die Gesellschaft kann sich an Geschäften sowohl im In- als auch im Ausland beteiligen, die einen ähnlichen Zweck verfolgen; Sie kann weiterhin sämtliche handelsübliche, industrielle und finanzielle Operationen vornehmen, welche direkt oder indirekt auf den Hauptzweck Bezug haben.

Die Gesellschaft kann Niederlassungen sowohl im In- als auch im Ausland eröffnen.

Art. 3. Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung "DIRK BREM S. à r. l."

Art. 4. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Remich.

Der Firmensitz kann durch Beschluss der Geschäftsführung an jeden anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 5. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 6. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausend fünfhundert Euro (12.500.- EUR), eingeteilt in einhundert Geschäftsanteile (100) zu je einhundertfünfundzwanzig Euro (125.- EUR), welche durch Herrn Dirk BREM übernommen werden.

Diese Anteile wurden vollständig und in bar eingezahlt, sodass die Summe von zwölftausend fünfhundert Euro (12.500.- EUR) der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde und von diesem ausdrücklich bestätigt wurde.

Art. 7. Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit des Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.

Art. 8. Im Falle von mehreren Gesellschaftern sind die Anteile zwischen Gesellschaftern frei übertragbar.

Art. 9. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer welche von dem Gesellschafter berufen werden.

Art. 10. Im Falle wo die Gesellschaft nur einen einzigen Gesellschafter begreift, werden sämtliche Befugnisse die durch das Gesetz oder die gegenwärtigen Satzungen der Generalversammlung zugeteilt wurden, von demselben ausgeübt.

Die durch den einzigen Gesellschafter gefassten Beschlüsse werden in einem Protokoll eingetragen oder schriftlich festgehalten.

Art. 11. Das Gesellschaftsjahr beginnt am 1. Januar eines jeden Jahres und endet am 31. Dezember.

Das erste Gesellschaftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2009.

Art. 12. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Art. 13. Vom Nettogewinn sind fünf Prozent (5%) für die Bildung der gesetzlichen Rücklage zu verwenden. Diese Verpflichtung ist wieder aufgehoben, wenn und solange die gesetzliche Rücklage zehn Prozent (10%) des im Artikel 6 gezeichneten Stammkapitals erreicht hat.

Art. 14. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidationsverwalter durchgeführt, welche nicht Gesellschafter zu sein brauchen.

Der Gesellschafter ernennt die Liquidationsverwalter und legt ihre Aufgaben, sowie ihre Vergütung fest.

Art. 15. Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Der amtierende Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf eintausend Euro (1.000.- Eur) geschätzt.

Generalversammlung

Sodann fasste der alleinige Gesellschafter, welcher das gesamte Stammkapital vereinigt, folgende Beschlüsse:

1) Herr Dirk BREM, geboren am 2. August 1977 in Saarlouis, Fliesen-, Platten- und Mosaikleger, wohnhaft in D-66780 Rehlingen-Siersburg, Zur Nachtweid 15 wird als Geschäftsführer der Gesellschaft ernannt auf unbestimmte Dauer.

2) Die Gesellschaft wird nach außen unbegrenzt verpflichtet durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers.

3) Die Anschrift der Gesellschaft lautet:

L-5550 Remich, 22, rue de Macher.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Remich, in der Amtsstube.

Und nach Vorlesung von allem Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: D. BREM, Patrick SERRES.

Enregistré à Remich, le 5 février 2009. Relation: REM/2009/168. Reçu soixante-quinze euros 75.-€

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Für gleichlautende Abschrift, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Remich, den 9. Februar 2009.

Patrick SERRES.

Référence de publication: 2009031528/8085/74.

(090028296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2009.

United Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 130.585.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale tenue en date du 30 décembre 2008

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Wood, Appleton, Oliver Experts-Comptables S.à r.l. de son poste de Commissaire aux Comptes de la Société avec effet immédiat.

L'Assemblée nomme Read S.à r.l., ayant son siège social au 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au poste de Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat.

Son mandat commencera avec la revue des comptes annuels au 31 décembre 2007 et se terminera lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009032518/6341/20.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00543. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

MB Maintenance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7557 Mersch, 31, rue Mies.

R.C.S. Luxembourg B 65.333.

Décision de l'associé unique, prise en date du 22 février 2009.

Mandat est donné à Monsieur Bernard Pranzetti, demeurant à L-7450 Lingten, 14, route Principale afin qu'il assume la gérance de la société M.B. MAINTENANCE sàrl, ce à dater de ce jour et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 22 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032536/2813/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00874. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Verdoso Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 59.863.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue au siège de la société, en date du 8 janvier 2009

1. Acceptation de la démission d'ATC Management (Luxembourg) Sàrl comme administrateur A

2. Acceptation de la démission de Johan Dejans comme administrateur B

3. Nomination de Vincent Fahmy, domicilié 42, boulevard Victor Hugo, F-92200 Neuilly-sur-Seine comme administrateur A, jusqu'au 08.01.2015

4. Nomination d'Elise Klein Wassink, domiciliée 10, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, comme administrateur B, jusqu'au 08.01.2015

5. Nomination de Bernard Herman, domicilié 10, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, comme administrateur B, jusqu'au 08.01.2015

6. Transfert du siège de la société, en date du 8 janvier 2009, au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 2 mars 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009032538/9862/22.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00701. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Wild GmbH, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 106.887.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 10 décembre 2008

Le mandat du gérant unique de la Société Monsieur Jerzy Jan DZIEWA, homme d'affaires, né le 29 novembre 1968 à Chelm (Pologne), demeurant professionnellement à Quartiere La Squancia 23, 6912 Pazallo, Suisse, a été renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032541/280/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00215. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Drakensburg Properties Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 122.391.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés tenue en date du 25 février 2009

1. La démission de M. Alain HEINZ en tant que gérant de catégorie A de la Société a été acceptée en date du 31 décembre 2008.

2. La démission de M. Charles MEYER en tant que gérant de catégorie B de la Société a été acceptée en date du 31 décembre 2008.

3. Mme Géraldine SCHMIT, administratrice de sociétés, née le 12 novembre 1969 à Messancy (Belgique), domiciliée professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie, a été nommée en tant que gérante de catégorie A de la Société en date du 31 décembre 2008 et pour une durée indéterminée.

4. M. Alan DUNDON, expert-comptable, né le 18 avril 1966 à Dublin (Irlande), domicilié professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie, a été nommé en tant que gérant de catégorie B de la Société en date du 31 décembre 2008 et pour une durée indéterminée.

Pour extrait sincère et conforme
Pour *DRAKENSBURG PROPERTIES S.à r.l.*
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009032524/6341/25.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01558. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Mohawk (Deutschland) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 139.354.

—
Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 4 mars 2009

Résolution unique

L'Associé Unique nomme Madame Géraldine SCHMIT, née le 12 novembre 1969 à Messancy (Belgique), résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie., L-1511 Luxembourg au poste de gérant de la poste pour une durée illimitée avec effet immédiat.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009032519/6341/18.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01576. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Saentis (Deutschland) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 139.355.

—
Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 4 mars 2009

Résolution unique

L'Associé Unique nomme Madame Géraldine SCHMIT, née le 12 novembre 1969 à Messancy (Belgique), résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au poste de gérant de la poste pour une durée illimitée avec effet immédiat.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009032520/6341/18.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01574. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Feldberg (Deutschland) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie.

R.C.S. Luxembourg B 139.356.

—
Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 4 mars 2009

Résolution unique

L'Associé Unique nomme Madame Géraldine SCHMIT, née le 12 novembre 1969 à Messancy (Belgique), résidant professionnellement au 121, avenue de la Faiënerie, L-1511 Luxembourg au poste de gérant de la société pour une durée illimitée avec effet immédiat.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009032527/6341/18.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01577. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

FDH Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie.

R.C.S. Luxembourg B 136.875.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 4 février 2009

Première résolution

L'Assemblée prend note de la démission de Monsieur Alain HEINZ de son poste d'administrateur de la Société avec effet au 2 février 2009.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme Monsieur Emmanuel MOUGEOLLE, résidant professionnellement au 121, avenue de la Faiënerie, L-1511 Luxembourg, au poste d'administrateur de la Société avec effet au 2 février 2009 jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009032522/6341/20.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01564. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

RWB Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie.

R.C.S. Luxembourg B 103.412.

—
RECTIFICATIF

Suite à une erreur matérielle, la dénomination du nouvel associé figurant sur l'extrait du contrat de cession de parts sociales, déposé au Registre de Commerce et des Sociétés en date du 2 septembre 2005 sous la référence N° L050078701.5 doit être lue de la manière suivante:

«Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales du 23 novembre 2004 que MLRBB S.A.S., l'associé unique de la Société a cédé les 100 parts sociales qu'il détenait dans la Société à MLGHF HEGIO S.A.S., une société par actions simplifiée constituée selon les lois de la France, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 479 225 641 et dont le siège social se trouve au 112, avenue Kleber, F-75116 Paris. MLGHF HEGIO S.A.S. devient ainsi l'associé unique de la Société.»

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009032523/6341/22.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01562. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Advise Software Engineering S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 44.880.

Le bilan au 31/12/2001 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06/03/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032646/1595/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01241. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

North Investment Protected Note Issuer, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 114.925.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 14 décembre 2007 au siège social de la société

L'assemblée générale décide de nommer la société CLERC, Compagnie Luxembourgeoise d'Expertise et de Révision Comptable, Société Anonyme CLERC R.C.S. Luxembourg B 92.376, siège social: 1, rue Pletzer, L-8080 Bertrange, en tant que réviseur d'entreprise pour une période de 6 ans, et accepte la démission de la société ABACAB en tant que réviseur d'entreprise.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009032528/734/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2009, réf. LSO-DB08786. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Flo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 65.987.

EXTRAIT

La société entend faire connaître que Monsieur Alexander Ruxton étant décédé depuis le 3 septembre 2004, son mandat d'Administrateur a pris fin à compter de cette date.

Par ailleurs, il résulte d'une assemblée générale ordinaire des actionnaires du 5 mars 2009 et d'une résolution du conseil d'administration du même jour que:

- 1°) les mandats des organes suivants de la société ont été renouvelés pour une durée de 2 ans.
 - Monsieur Patrick Meunier (demeurant professionnellement au siège de la société) - Administrateur
 - Madame Anna De Meis (demeurant professionnellement au siège de la société) - Administrateur
 - Monsieur Luis VELASCO - Commissaire aux comptes.

2°) Administrateur délégué: Monsieur Patrick Meunier (demeurant professionnellement au siège de la société) a été nommé Administrateur Délégué de la société pour une durée de 2 ans avec effet immédiat.

Tous les mandats susvisés prendront donc fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui se tiendra en 2011.

Pour extrait sincère et conforme
FLO S.A.
Patrick Houbert
Administrateur

Référence de publication: 2009032530/6102/26.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01720. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090036391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Omega Software S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 55.200.

Le bilan au 30/06/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06/03/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032647/1595/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01238. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090036798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Hexagone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.800,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 139.149.

EXTRAIT

Il a été notifié à la Société que le nom de l'associé unique a été modifié de Aviva Fund Services S.A pour devenir Aviva Investors Luxembourg S.A. en date du 29 septembre 2008 par acte notarié devant Maître Schaeffer de façon à ce que l'associé unique soit identifié de la façon suivante:

- Aviva Investors Luxembourg S.A., une société anonyme ayant son siège social au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 25.708.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg, le 30 janvier 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009032535/649/20.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2009, réf. LSO-DB01158. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090036395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

AarhusKarlshamn S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 150.000,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 139.655.

Extrait de la résolution prise par l'associé unique en date du 15 février 2009

Résolution unique

L'Associé Unique accepte la démission de Messieurs Alain HEINZ et Robert FABER de leur poste de gérants de catégorie B de la société avec effet immédiat.

L'Associé Unique nomme Monsieur Alan DUNDON, né le 18 avril 1966 à Dublin, Irlande, résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au poste de gérant de catégorie B de la société pour une durée illimitée avec effet immédiat.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009032525/6341/20.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01555. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

**P.F. Nursing Homes BW, Société à responsabilité limitée,
(anc. Great German Stores N).**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 122.934.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2009.

Pour la société
Paul DECKER
Le notaire

Référence de publication: 2009033249/206/14.

(090037334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

MEIF II Luxembourg Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 75.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 108.304.

Par résolutions signées en date du 10 février 2009, l'associé unique a pris la décision de nommer Rosa Villalobos, avec adresse professionnelle au 28, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au mandat de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009033314/581/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2009, réf. LSO-DB08896. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Ghumte S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 198A, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 139.364.

Cession de parts sociales

Assemblée générale extraordinaire

Entre les soussignés:

Il résulte d'une décision des associés de la société en date du 31/12/2008, que la société Ghumte S.à r.l., Numéro de Registre de Commerce: B 139 364, suivant nomination unanime des associés, représenté par les associés et ou le gérant technique actuellement en fonction, ont pris les résolutions suivantes:

1) Monsieur Chham BAHADUR, né à Gaziabad (Inde), le 10 juillet 1961, demeurant à L-2628 Luxembourg, 17 rue des Trévires, ne va plus continuer à partir du 01/01/2009 d'être gérant administratif et va arrêter les fonctions de gérant administratif.

Monsieur Bhandari Durga, né le 13.12.1984 à Baglung (NEP),

demeurant à NL-1016 à BZ Amsterdam, Hartenstraat No. 17 I, va être associé de la société et devenir/ est nommé gérant administratif pour une durée illimitée.

2) Monsieur Bhumiraj NEURAY, né à Baglung (NEP), le 8 décembre 1983, ayant eu 50 % des parts sociales de la société, va mettre à partir du 01/01/2009 à disposition de la société une partie de ses parts sociales, va mettre 24% de ses parts sociales à disposition de la société.

Monsieur Chham BAHADUR, né à Gaziabad (Inde), le 10 juillet 1961, ayant eu 50 % des parts sociales de la société, va mettre à partir du 01/01/2009 à disposition de la société une partie de ses parts sociales, va mettre 24% de ses parts sociales à disposition de la société.

3) Les parts sociales de la société seront distribués à partir du 01/01/2009 comme suivant aux associés de la société Ghumte S.à.r.l.:

Monsieur Bhumiraj NEURAY, gérant technique, né à Baglung (NEP), le 8 décembre 1983, demeurant à L-1880 Luxembourg, 105A rue Pierre Kier, ayant 26 (vingt-six) parts sociales, 26 % des parts sociales de la société, dont la valeur d'une part social est de 125,00.- Euro.

Monsieur Chham BAHADUR, né à Gaziabad (Inde), le 10 juillet 1961, demeurant à L-2628 Luxembourg, 17 rue des Trévires ayant 26 (vingt-six) parts sociales, 26 % des parts sociales de la société, dont la valeur d'une part social est de 125,00.- Euro.

Monsieur Bhandari Durga, né le 13.12.1984 à Baglung (NEP), demeurant à NL-1016 à BZ Amsterdam, Hartenstraat No. 17 I, ayant 48 (quarante-huit) parts sociales, 48 % des parts sociales de la société, dont la valeur d'une part social est de 125,00.- Euro.

4.) Le montant de 3.000,00.- Euro (trois mille Euro) des parts sociales cédés, a été remboursé à Monsieur Bhumiraj NEURAY, ainsi que le montant de 3.000,00.- Euro (trois mille Euro) des parts sociales cédés, a été remboursé à Monsieur Chham BAHADUR.

Fait et signé sous seing privé, avec la mention «Bon pour cession», en autant d'exemplaires que de parties contractantes ayant un intérêt distinct, à Luxembourg, le 31/12/2008. signatures de(s) associé(s)

Bon pour cession

Signatures de(s) associé(s)

Référence de publication: 2009033312/2749/46.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01249. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Vedado Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 69.712.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le conseil d'administration (le «Conseil») de la Société en date du 16 janvier 2009 que:

- Madame Iciar Elio Sainz de Vicuña, employée privée, demeurant Crta Alama, 1200, E-28600 Navalcarnero, a été cooptée aux fonctions d'administrateur de la Société en remplacement de Monsieur Antonio Insenser Nieto, démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui sera tenue en 2009.

- Monsieur Santiago Olañeta Aramberri a été nommé président du Conseil pour la durée de son mandat d'administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009033316/4775/23.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07740. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

31645

Ecob Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 78.435.

—
EXTRAIT

Monsieur ELIOLUX S.A. a démissionné de son poste de commissaire aux comptes avec effet immédiat le 7 mai 2007.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

René Moris

Référence de publication: 2009033311/1801/16.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2009, réf. LSO-DC02389. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

26 Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde.
R.C.S. Luxembourg B 120.962.

—
Extraits des résolutions prises lors de la décision de l'actionnaire unique prise en date du 30 décembre 2008

4^{ème} Résolution

L'actionnaire unique décide d'augmenter le nombre de postes d'administrateurs de un à trois.

5^{ème} Résolution:

L'Actionnaire unique décide de nommer à la fonction d'Administrateur de la société avec effet au 30 décembre 2008 mandat jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale qui statuera sur l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2008, deux nouveaux administrateurs en la personne de Madame Raffaella QUARATO et de Monsieur Adrien COULOMBEL demeurant tous deux professionnellement au 30 rue Marie Adélaïde, L-2128 Luxembourg.

L'Actionnaire unique décide de leur conférer mandat jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale qui statuera sur l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour 26 INVESTMENTS S.A

Adrien COULOMBEL / Jean-Pierre VERLAINE

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009033317/565/23.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01151. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Imbelux Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 74.308.

—
Extraits des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de façon extraordinaire en date du 11 février 2009

5^{ème} Résolution.

L'Assemblée accepte la démission avec effet immédiat de Monsieur Pierre HOFFMANN de son poste d'Administrateur de la société.

L'Assemblée nomme avec effet immédiat Monsieur Christophe BLONDEAU, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri L-1526 Luxembourg, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire dont il terminera le mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2009.
Pour *IMBELUX HOLDING S.A.*
FIDALUX S.A.
Signature
Le domiciliataire

Référence de publication: 2009033319/565/22.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2009, réf. LSO-DB05343. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

INGLENOOK Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 89.464.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution prise par l'associé unique en date du 25 février 2009 que la durée du mandat du gérant, M. Thomas Wikström, est indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait certifié conforme

Signature

Le gérant

Référence de publication: 2009033304/6215/17.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01376. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Euromaxilift International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8057 Bertrange, 13-15, rue du Chemin de Fer.

R.C.S. Luxembourg B 87.405.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration lors d'une réunion tenue en date du 4 juillet 2008 que:
- M. Jacques FABRI, Administrateur de la société, né le 20 mai 1945 à Briey (France), demeurant au 31, rue du Val de Metz, 57640-Vigy (France) a été nommé Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur de la société qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2013.

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 7 août 2008 que:

- la démission de la société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., ayant son siège social au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de ses fonctions de Commissaire aux comptes de la société a été acceptée;

- Madame Sylvie DONDEYNE, Administrateur de sociétés, demeurant à L-1451 Luxembourg, 37 rue Théodore Eberhard, née à Lille (France) le 31 juillet 1956, de nationalité française a été nommée aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société pour un mandat qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 7 août 2008.

Pour la Société

Signature

un mandataire

Référence de publication: 2009033467/2738/27.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01588. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Hydratec SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8057 Bertrange, 13-15, rue du Chemin de Fer.
R.C.S. Luxembourg B 39.177.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration lors d'une réunion tenue en date du 4 juillet 2008 que:
- M. Jacques FABBRI, Administrateur de la société, né le 20 mai 1945 à Briey (France), demeurant au 31, rue du Val de Metz, 57640-Vigy (France) a été nommé Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur de la société qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2013.

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 7 août 2008 que:

- la démission de la société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., ayant son siège social au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de ses fonctions de Commissaire aux comptes de la société a été acceptée;

- Madame Sylvie DONDEYNE, Administrateur de sociétés, domiciliée à L-1451 Luxembourg, 37 rue Théodore Eberhard, née à Lille (France) le 31 juillet 1956, de nationalité française a été nommée aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société pour un mandat d'une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 7 août 2008.

Pour la Société

Signature

un mandataire

Référence de publication: 2009033466/2738/27.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01585. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Liberty Modul Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 129.238.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement en date du 20 février 2009

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement en date du 20 février 2009, que:
L'assemblée a décidé de nommer Monsieur Luc Gaspéri, demeurant au 4, rue de la corne de cerf, F-10000 Troyes, et Monsieur Olivier Chatelain, demeurant au 4, rue du Parc, L-5374 Munsbach, comme administrateurs de la Société, avec effet immédiat, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2009.

LIBERTY MODUL INVEST S.A.

Gérard Bentzmann / Jean-François Parent

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009033465/5710/19.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08248. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

**Crown Gateway Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. PBL Gateway Luxembourg Sarl).**

Capital social: EUR 4.590.144,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 130.246.

—
In the year two thousand and nine on the 28th day of January.

Before Us, Maître Jacques Delvaux, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

PBL GC (Cyprus) Limited (to be renamed Crown (Cyprus) Limited), a limited liability company existing under Cyprus law having its registered office at Thessalonikis St, 10th Floor, Flat/Office 1002, Nicolaou Pentadromos Center, PC 3025, Limassol, Cyprus, registered with the Companies Registry of Cyprus under number 201599, hereinafter referred to as the "Sole Shareholder".

Here represented by Maître Philip Basler-Gretic, attorney at law, having its professional address at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, by virtue of a proxy established under private seal dated 28 January 2009.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- That the Sole Shareholder is the current shareholder of Crown Gateway Luxembourg S.à r.l. (formerly PBL Gateway Luxembourg S.à r.l.), (the "Company"), a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office in L-1653 Luxembourg, 2-8, Avenue Charles De Gaulle, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg (register of commerce and companies of Luxembourg) under number B 130.246, incorporated by a deed of the undersigned notary on 17 July 2007, published on 13 September 2007 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 1970, page 94534.

- That the Sole Shareholder has decided to deliberate on the points of the following agenda:

1. Increase of the share capital by an amount of One Euro (EUR 1.-) in order to raise it from its current amount of Four Million Five Hundred Ninety Thousand One Hundred Forty Three Euros (EUR 4,590,143.-) to Four Million Five Hundred Ninety Thousand One Hundred Forty Four Euros (EUR 4,590,144.-) by the issuance of One (1) new ordinary share ("part sociale") (the "New Share"), having a nominal value of One Euro (EUR 1.-) and with the same rights and obligations as the existing shares, to be fully paid up at nominal value, together with a total share premium amounting to Four Million One Hundred Twenty Five Thousand Eight Hundred Forty One Euros and Sixty Seven Cents (EUR 4,125,841.67) less one Euro (EUR 1.-);

2. Subscription and full payment by PBL GC (Cyprus) Limited (to be renamed Crown (Cyprus) Limited), being the current sole shareholder of the Company (the "Sole Shareholder"), of the New Share, with a nominal value of One Euro (EUR 1.-), together with a total share premium amounting to Four Million One Hundred Twenty Five Thousand Eight Hundred Forty One Euros and Sixty Seven Cents (EUR 4,125,841.67) less one Euro (EUR 1.-) by (i) a contribution in kind consisting of the conversion of a shareholder loan of an aggregate amount of Two Million Five Hundred Seventy-Eight Thousand Three Hundred Thirty-Three Euros (EUR 2,578,333) and (ii) a contribution in cash of an aggregate amount of One Million Five Hundred Forty Seven Thousand Five Hundred Eight Euros and Sixty Seven Cents (EUR 1,547,508.67); and

3. Subsequent modification of paragraph 1 of article 6.1 of the articles of association of the Company ("Subscribed and paid up share capital").

- That, on the basis of this agenda, the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder, represented as stated here above, DECIDES to increase

- by contribution in cash the Company's share capital by the amount of One Euro (EUR 1.-), in order to bring the Company's share capital from its present amount of Four Million Five Hundred Ninety Thousand One Hundred Forty Three Euros (EUR 4,590,143.-) to Four Million Five Hundred Ninety Thousand One Hundred Forty Four Euros (EUR 4,590,144.-) by the issuance of the New Share, having a nominal value of One Euro (EUR 1.-), having the same rights and obligations as the existing ordinary shares ("parts sociales");

- together with a total share premium amounting to Four Million One Hundred Twenty Five Thousand Eight Hundred Forty One Euros and Sixty Seven Cents (EUR 4,125,841.67) less one Euro (EUR 1.-) by contribution in cash and contribution in kind.

Subscription - Payment

The Sole Shareholder, represented as stated here above, DECLARES to subscribe to the One (1) New Share to be issued and to have it fully paid up at nominal value of One Euro (EUR 1.-), together with a total share premium amounting to Four Million One Hundred Twenty Five Thousand Eight Hundred Forty One Euros and Sixty Seven Cents (EUR 4,125,841.67) less one Euro (EUR 1.-) by (i) a contribution in cash of an aggregate amount of One Million Five Hundred Forty Seven Thousand Five Hundred Eight Euros and Sixty Seven Cents (EUR 1,547,508.67) and (ii) a contribution in kind consisting of the conversion of a shareholder loan of an aggregate value of Two Million Five Hundred Seventy-Eight Thousand Three Hundred Thirty-Three Euros (EUR 2,578,333.-).

The contribution in kind of the Loan and the contribution in cash to the Company by the Sole Shareholder represent together an aggregate value of Four Million One Hundred Twenty Five Thousand Eight Hundred Forty One Euros and Sixty Seven Cents (EUR 4,125,841.67), (the "Contribution"), as follows:

- With respect to the contribution in cash, thereupon appeared the Sole Shareholder, duly represented as stated hereinabove, which declared to make payment in full of an amount in cash of One Million Five Hundred Forty Seven Thousand Five Hundred Eight Euros and Sixty Seven Cents (EUR 1,547,508.67), proof of which is given by a bank certificate to the undersigned notary who expressly records this statement.

- With respect to the contribution in kind, the valuation of the Loan has been dealt with in a report of the board of directors ("conseil de gérance") of the Company dated 28 January 2009, which concluded:

"Conclusion: On the date hereof, the value of the contribution of the Loan to be made to the Company by the Sole Shareholder is at least equal to the amount of Two Million Five Hundred Seventy-Eight Thousand Three Hundred Thirty-Three Euros (EUR 2,578,333) in view of the payment of the Sole Shareholder of a share premium attached to the New Share to be issued, as mentioned in the draft of notarial deed attached hereto in Schedule A."

An extract of this report, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The person appearing declares that the New Share has been entirely subscribed and fully paid up at nominal value of One Euro (EUR 1.-) together with a total share premium amounting to Four Million One Hundred Twenty Five Thousand Eight Hundred Forty One Euros and Sixty Seven Cents (EUR 4,125,841.67) less one Euro (EUR 1.-), by the Contribution of the Sole Shareholder and that the Company has from now on at its disposal the aggregate amount of Four Million One Hundred Twenty Five Thousand Eight Hundred Forty One Euros and Sixty Seven Cents (EUR 4,125,841.67).

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the Sole Shareholder, represented as stated here above, decides to amend paragraph 1 of Article 6.1 of the articles of association, which will henceforth have the following wording:

" **Art. 6.1. (Subscribed and Paid up share capital).** The Company's corporate capital is fixed at Four Million Five Hundred Ninety Thousand One Hundred Forty Four Euros (EUR 4,590,144.-) represented by Four Million Five Hundred Ninety Thousand One Hundred Forty Four (4,590,144) shares ("parts sociales"), with a nominal value of One Euro (EUR 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up."

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately EUR 3.500.-.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède

En l'an deux mille neuf, le vingt-huit janvier.

Par-devant Maître Jacques Delvaux,

A COMPARU:

PBL GC (Cyprus) Limited (sur le point d'être renommée Crown (Cyprus) Limited), une limited liability company existant sous le droit cyprote, ayant son siège social à Thessalonikis St, 10th Floor, Flat/Office 1002, Nicolaou Pentadromos Center, PC 3025, Limassol, Chypre, enregistrée auprès registre de Commerce et des Sociétés de Chypre sous le numéro 201599, ci-après dénommée l' "Associé Unique";

Ici représentée par Maître Philip Basler-Gretic, Avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle au 291, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, en vertu d'une procuration établie sous seing privé donnée le 28 Janvier 2009.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins d'enregistrement auprès des autorités compétentes.

La partie comparante, représentée comme stipulé ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que l'Associé Unique est l'associé actuel de Crown Gateway Luxembourg S.à r.l. (anciennement PBL Gateway Luxembourg S.à r.l.), (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2-8, Avenue Charles De Gaulle, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.246, constituée par un acte du notaire instrumentant en date du 17 juillet 2007 et publié en date du 13 septembre 2007 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1970, page 94534.

- Que l'Associé Unique a décidé de délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour:

1. Augmentation du capital social d'un montant de Un Euro (EUR 1,-) de manière à porter son montant actuel de Quatre Millions Cinq Cent Quatre-Vingt-Dix Mille Cent Quarante-Trois Euros (EUR 4.590.143,-) à Quatre Millions Cinq Cent Quatre-Vingt-Dix Mille Cent Quarante-Quatre Euros (EUR 4.590.144,-) par l'émission d'Une (1) nouvelle part sociale ordinaire ("Nouvelle Part Sociale"), ayant une valeur nominale de Un Euro (EUR 1,-), ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales préexistantes et qui sera entièrement libérée à hauteur de sa valeur nominale, ensemble avec une prime d'émission d'un montant total Quatre Millions Cent Vingt Cinq Mille Huit Cent Quarante et Un Euros et Soixante Sept Cents (EUR 4.125.841,67) moins un Euro (EUR 1,-);

2. Souscription et paiement intégral par PBL GC (Cyprus) Limited (sur le point d'être renommée Crown (Cyprus) Limited), étant l'associé unique actuel de la Société ("Associé Unique"), de la Nouvelle Part Sociale, ayant une valeur nominale de Un Euro (EUR 1,-), ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant de Quatre Millions Cent Vingt-Cinq Mille Huit Cent Quarante et Un Euros et Soixante-Sept Cents (EUR 4.125.841,67) moins Un Euro (EUR 1,-) par (i) un apport en nature consistant en la conversion d'un prêt actionnaire d'une valeur totale de Deux Millions Cinq Cent Soixante-Dix-Huit Mille Trois Cent Trente-Trois Euros (EUR 2.578.333,-) et (ii) un apport en espèces d'un montant total de Un Million Cinq Cent Quarante-Huit Mille Cinq Cent Sept Euros et Soixante-Sept Cents (EUR 1.548.507,67); et

3. Modification subséquente du paragraphe 1 de l'article 6.1 des statuts de la Société ("Capital souscrit et libéré").

- Que, sur la base de cet agenda, l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique, représenté comme stipulé ci-dessus, décide d'augmenter

- par apport en numéraire le capital social de la Société d'un montant de Un Euro (EUR 1,-) de manière à porter son montant actuel de Quatre Millions Cinq Cent Quatre-Vingt-Dix Mille Cent Quarante-Trois Euros (EUR 4.590.143,-) à Quatre Millions Cinq Cent Quatre-Vingt-Dix Mille Cent Quarante-Quatre Euros (EUR 4.590.144,-) par l'émission de la Nouvelle Part Sociale, ayant une valeur nominale de Un Euro (EUR 1,-) et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales préexistantes;

- ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant de Quatre Millions Cent Vingt-Cinq Mille Huit Cent Quarante et Un Euros et Soixante-Sept Cents (EUR 4.125.841,67) moins Un Euro (EUR 1,-) par apport en espèces et par apport en nature.

Souscription - Libération

L'Associé Unique, représenté comme stipulé ci-dessus, déclare souscrire à la Nouvelle Part Sociale et l'avoir entièrement payée à hauteur de sa valeur nominale de Un Euro (EUR 1,-), ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant de Quatre Millions Cent Vingt-Cinq Mille Huit Cent Quarante et Un Euros et Soixante-Sept Cents (EUR 4.125.841,67) moins Un Euro (EUR 1,-) (i) par apport en numéraire du montant de Un Million Cinq Cent Quarante-Huit Mille Cinq Cent Sept Euros et Soixante-Sept Cents (EUR 1.548.507,67) et (ii) par un apport en nature consistant en la conversion d'un prêt actionnaire d'une valeur totale de Deux Millions Cinq Cent Soixante Dix-Huit Mille Trois Cents Trente-Trois Euros (EUR 2.578.333,-).

L'apport en nature du Prêt et l'apport en numéraire à la Société par l'Associé Unique représentent ensemble un montant total de Quatre Millions Cent Vingt-Cinq Mille Huit Cent Quarante et Un Euros et Soixante-Sept Cents (EUR 4.125.841,67) moins Un Euro (EUR 1,-), ("l'Apport"), comme suit:

- En ce qui concerne l'apport en espèces, a comparu l'Associé Unique, dûment représenté comme stipulé ci-dessus, qui a déclaré effectuer le paiement dans son entièreté d'un montant en numéraire de Un Million Cinq Cent Quarante-Huit Mille Cinq Cent Sept Euros et Soixante-Sept Cents (EUR 1.548.507,67) dont la preuve a été rapportée au notaire instrumentant au moyen d'un certificat de blocage.

- En ce qui concerne l'apport en nature, l'évaluation du Prêt a été réalisée dans un rapport du conseil de gérance de la Société en date du 28 janvier 2009, dont les conclusions sont les suivantes:

"Conclusion: A la date des présentes, la valeur de l'apport du Prêt qui doit être fait à la Société par l'Associé Unique est au moins égal au montant de Deux Millions Cinq Cent Soixante Dix-Huit Mille Trois Cents Trente-Trois Euros (EUR 2.578.333,-) en vue du paiement par l'Associé Unique d'une prime d'émission attachée à la Nouvelle Part Sociale qui va être émise, tel que cité dans le projet d'acte notarié ci-attaché en annexe A."

Un extrait de ce rapport, signé ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les besoins d'enregistrement auprès des autorités compétentes.

La partie comparante déclare que la Nouvelle Part Sociale à été entièrement souscrite et intégralement libérée à une valeur nominale de Un Euro (EUR 1,-), ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant de Quatre Millions Cent Vingt-Cinq Mille Huit Cent Quarante et Un Euros et Soixante-Sept Cents (EUR 4.125.841,67) moins Un Euro (EUR 1,-) par l'Apport de l'Associé Unique, et que la Société a actuellement à sa disposition un montant total de Quatre Millions Cent Vingt-Cinq Mille Huit Cent Quarante et Un Euros et Soixante-Sept Cents (EUR 4.125.841,67).

Seconde résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique, représenté comme stipulé ci-dessus, décide d'amender l'article 6.1 paragraphe 1 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.1. (Capital souscrit et Libéré).** Le capital social de la Société est fixé à Quatre Millions Cinq Cent Quatre-Vingt-Dix Mille Cent Quarante-Quatre Euros (EUR 4.590.144,-) représenté par Quatre Millions Cinq Cent Quatre-Vingt-Dix Mille Cent Quarante-Quatre (4.590.144) parts sociales d'une valeur nominale d'Un Euro (EUR 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées."

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombant à la Société à raison du présent acte, sont approximativement estimés à EUR 3.500.-.

Le notaire instrumentant, qui affirme maîtriser la langue anglaise, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est libellé en anglais, suivi d'une traduction française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE notarié, dressé et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite à la personne comparante, celle-ci a signé l'original du présent acte avec le notaire.

Signé: Ph. BASLER, J. DELVAUX

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 30 janvier 2009, LAC/2009/3725: Reçu soixante-quinze Euros (EUR 75.-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27/02/09.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2009034781/208/197.

(090039334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2009.

Global Corporate Advisors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 109.939.

Cessions de parts sociales

1. En date du 06 février 2009, Monsieur Stéphane WEYDERS, expert-comptable et réviseur d'entreprises demeurant professionnellement au 22, rue Goethe L-1637 Luxembourg a cédé la propriété de 156 (cent cinquante six) parts sociales de la société GLOBAL CORPORATE ADVISORS S.à r.l. à la société FIDEPAR S.A., société anonyme établie et ayant son siège social au 32, avenue Monterey L-2163 Luxembourg

2. En date du 07 février 2009, la société FIDEPAR S.A., société anonyme établie et ayant son siège social au 32, avenue Monterey L-2163 Luxembourg a cédé la propriété de 156 (cent cinquante six) parts sociales de la société GLOBAL CORPORATE ADVISORS S.à r.l. à Monsieur Luc SCHMITT, expert-comptable, demeurant professionnellement au 32, avenue Monterey L-2163 Luxembourg

Il en résulte la nouvelle répartition des parts sociales entre les associés suivante:

- Monsieur Luc SCHMITT, prénommé, CENT CINQUANTE-SIX PARTS SOCIALES	156
- La société FIDEPAR S.A., prédésignée, CENT CINQUANTE QUATRE PARTS SOCIALES	154
TOTAL: TROIS CENT DIX PARTS SOCIALES	310

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009033475/1134/28.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2009, réf. LSO-DB05324. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Metro International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 73.790.

—
RECTIFICATIF

Dans l'acte notarié numéro 422 constatant la tenue d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société et actée par nous, Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 mai 2005, déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la référence 052891.3/206/274 le 22 juin 2005, il y a lieu de lire dans le dernier paragraphe de la 6e résolution relative à la modification de la première phrase de l'article 19 paragraphe 4 des statuts de la Société:

Dans la version anglaise:

"The holders of Class B shares shall be entitled to the greater of (i) a cumulative preferred dividend corresponding to 0.5% of the accounting par value of the Class B shares in the Company and (ii) 2% of the overall dividend distributions made in a given year."

Et dans la version française:

"Les actionnaires de Classe B auront droit au montant le plus élevé entre (i) un dividende préférentiel cumulatif correspondant à 0,5% de la valeur nominale comptable des actions de Classe B dans la Société et (ii) 2% du montant global des dividendes versés endéans une année."

Fait à Luxembourg, le 16 février 2009.

Paul DECKER

Signature

Référence de publication: 2009033464/206/26.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2009, réf. LSO-DB05777. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Ardath S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 121.221.

—
Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires tenue extraordinairement en date du 15 décembre 2008

1) Fin du mandat d'administrateur et de président du conseil d'administration de:

- Monsieur Cornelius Martin BECHTEL.

2) Fin du mandat d'administrateur de:

- Monsieur Sinan SAR.

3) Nomination au conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012:

- Monsieur Jacques CLAEYS, administrateur de sociétés, né à Namur (Belgique), le 29 septembre 1952, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

- Monsieur Sébastien ANDRE, administrateur de sociétés, né à Metz (France), le 29 octobre 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

4) Nomination comme président du conseil d'administration:

- Monsieur Gérard BICHEN.

Luxembourg, le 24 février 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ARDATH S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009033429/29/26.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC00944. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Carat (Lux) SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 73.244.

—
Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der CARAT (LUX) SICAV

Die Ordentliche Generalversammlung vom 17. Februar 2009 der CARAT (LUX) SICAV hat folgende Beschlüsse gefasst:

4. Für den Zeitraum bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2010 werden folgende Personen als Verwaltungsratsmitglieder wieder gewählt:

Herr Stefan David Grün (Vorsitz)

Herr Harald Waldhoff (stellvertretender Vorsitzender)

Herr Thorsten Schrieber (Mitglied)

Herr Jörg Strobel (Mitglied)

Herr Dr. Ulrich Kaffarnik (Mitglied)

Herr Mirko Bono (Mitglied)

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen.

Die Aktionäre beschließen einstimmig, bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung Dr. Wollert - Dr. Eimendorff S.ä r.l. als Wirtschaftsprüfer zu wählen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 17. Februar 2009.

DZ BANK International S.A.

für CARAT (LUX) SICAV

V. Augsdörfer / T. Haselhorst

Référence de publication: 2009033470/1367/28.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06823. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Gallia Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 97.734.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 12 février 2009

Résolution:

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décidé, à l'unanimité,

- de nommer Monsieur Joseph WINANDY comme Président du Conseil d'Administration.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009033461/1172/16.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2009, réf. LSO-DC02048. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Aero Technical Support & Services Holdings, Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 36.416.257,00.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 128.997.

—
M. Brian Dunne, manager de la société

Aero Technical Support & Services Holdings, a déclaré sa démission au 29/01/2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aero Technical Support & Services
Wolfgang Zettel
Manager

Référence de publication: 2009033459/7441/16.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2009, réf. LSO-DC02019. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

EMF II Luxembourg S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 137.696.

—
Extrait des résolutions prises sous la forme circulaire par les administrateurs restants avec effet au 10 février 2009

Mme Tazia BENAMEUR, administrateur de sociétés, née à Mohammédia (Algérie), le 9 novembre 1969, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été cooptée comme administrateur de catégorie A en remplacement de M. Carl SPEECKE, administrateur de catégorie A démissionnaire, dont elle achèvera le mandat qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

M. Benoît NASR a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Luxembourg, le 24.2.2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour EMF II Luxembourg S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009033426/29/22.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC00933. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Hochston S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 18.582.

—
Extrait du Procès-verbal du conseil d'administration du 05 septembre 2008

5^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer à la fonction d'Administrateur Monsieur Romain THILLENS résidant professionnellement au 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Rodney HAIGH. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2014.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant arrivés à échéance, l'Assemblée Générale décide de renouveler avec effet immédiat le mandat des Administrateurs Monsieur Christophe BLONDEAU, Monsieur Nour-Eddin NIJAR, ainsi que celui de Commissaire de HRT Révision S.A. pour une nouvelle période de six ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle qui se tiendra en 2014.

Pour HOCHSTON S.A.

Signature

Référence de publication: 2009033425/565/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01148. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Kalchesbruck S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 76.354.

—
Il résulte de la réunion du conseil d'Administration tenue en date du 17 septembre 2008 que:

- Monsieur Lutz Von Stryk, avec adresse professionnelle 13 Hermannstrasse D-20095 Hamburg, a été coopté administrateur à partir du 17 septembre 2008 en remplacement de Monsieur Matthias Voss, démissionnaire.

Il résulte de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire tenue en date du 11 décembre 2008 que:

- La cooptation de Monsieur Lutz Von Stryk en tant qu'administrateur à partir du 17 septembre 2008 est acceptée. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013.

- H.R.T. Révision S.A. est nommée Réviseur d'Entreprises à partir de l'exercice 2008, jusqu'à la l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009033423/507/20.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2009, réf. LSO-DC01825. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Assenti Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9952 Drinklange, Maison 17.

R.C.S. Luxembourg B 95.913.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Bart Nivelles

Administrateur

Référence de publication: 2009033367/800571/14.

Enregistré à Diekirch, le 9 mars 2009, réf. DSO-DC00069. - Reçu 95,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090037607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Advisory & Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 145.027.

—
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the eighteenth of February.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Appeared:

1) Mr Walter Garbuio, resident at UK, London, Flat 2, 16 Hans Crescent, SW1x0lj, born on the 12th of January 1975 in Montebelluna (Italy), with passport number AA1458226

And

Mr Fabio Stupazzini, resident at UK, London, Flat 2, 16 Hans Crescent, SW1x0lj, born on the 27th of February 1966 in Bologna (Italy), with passport number 229720V;2)

both here represented by Sabrina LEPOMME, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the hereinabove stated capacities, has requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a "société anonyme" which she declared to organize.

BY-LAWS

Chapter I. - Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name.

1.1. A Luxembourg corporation (stock company "société anonyme") is governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg and by the present Articles.

1.2. The Corporation exists under the firm name of "ADVISORY & FINANCE S.A.".

Art. 2. Registered office.

2.1. The Corporation has its Registered Office in the City of Luxembourg. The Board of Directors is authorized to change the address of the Corporation inside the municipality of the Corporation's corporate seat.

2.2. The Board of Directors has the right to set up subsidiaries, agencies or branch offices either within or outside the Grand-Duchy of Luxembourg.

2.3. Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the Registered Office or communications with abroad, the Registered Office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Corporation's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg corporation. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Board of Directors.

Art. 3. Object.

3.1. The Corporation's purpose is to

(a) take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Corporation has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees and to perform any other operation.; and

(b) provide advice services of any nature, either directly or through sub contractors, in relation to, inter alia, undertakings on capital structure, industrial strategy and related matters and advice and services relating to mergers and the purchase of undertakings, excluding any advice services qualifying as investment services pursuant to the provisions of Directive 2004/39/CE (Markets in Financial Instruments Directive).

3.2. The Corporation can perform all commercial, technical and financial operations, purchase properties and real estates, connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

Art. 4. Duration. The Corporation is formed for an unlimited period.

Chapter II. - Capital

Art. 5. Corporate capital. The subscribed corporate capital is set at EUR 31.000,- (thirty-one thousand Euros), divided into 100 (one hundred) class A shares without par value.

Art. 6. Modification of corporate capital.

6.1. The subscribed capital of the Corporation may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner required for amending these Articles of Incorporation.

6.2. The Corporation can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by law.

Art. 7. Payments. Payments on shares not fully paid up at the time of subscription will be made at the time and upon conditions which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid.

Art. 8. Shares. The shares are divided into 2 (two) classes:

- the class A shares are on registered form;
- the class B shares are on bearer form.

Art. 9. Transfer of shares. There exist no restrictions about transactions or transfer of shares of the Corporation.

Chapter III. - Directors, Board of directors, Statutory auditors**Art. 10. Board of directors.**

10.1. The Corporation is managed by a Board of Directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

10.2. The Directors are nominated by the annual General Meeting for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the General Meeting.

10.3. In the event of vacancy of a member of the Board of Directors nominated by the general meeting because of death, retirement or otherwise, the remaining directors thus nominated may meet and elect, by majority vote, a director to fill such vacancy until the next meeting of shareholders which will be requested to ratify such nomination.

Art. 11. Meetings of the board of directors.

11.1. The Board of Directors elects a Chairman from among its members. The first Chairman may be appointed by the first General Meeting of shareholders. If the Chairman is unable to be present, his place will be taken by election among directors present at the meeting.

11.2. The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any two directors.

11.3. The Board can only validly debate and take decision if a majority of its members is present or represented by proxies. All decision by the Board shall require a simple majority. In the event of a tied vote, the Chairman of the meeting has a casting vote.

11.4. The directors may cast their votes by circular resolution. They may cast their votes by letter, facsimile, cable or telex, the latter confirmed by letter.

11.5. The minutes of the meeting of the Board of Directors shall be signed by all the Directors having assisted at the debates. Extracts shall be certified by the Chairman of the board or by any two directors.

Art. 12. General powers of the board of directors. Full and exclusive powers for the administration and management of the Corporation are vested in the Board of Directors, which alone is competent to determine all matters not expressly reserved to the General Meeting by law or by the present Articles.

Art. 13. Delegation of powers.

13.1. The Board of Directors may delegate the day-to-day management of the Corporation's business, understood in its widest sense, to directors or to third persons who need not be shareholders.

13.2. Delegation of day-to-day management to a member of the Board is subject to previous authorization by the General Meeting of shareholders.

13.3. The first daily manager may be appointed by the first General Meeting of shareholders.

Art. 14. Representation of the corporation. Towards third parties, the Corporation is in all circumstances represented in the bounds laid down by its purposes by any two directors or by delegates of the Board acting within the limits of their powers.

Art. 15. Statutory auditor.

15.1. The Corporation is supervised by one or more statutory auditors, who are appointed by the General Meeting.

15.2. The duration of the term of office of a statutory auditor is fixed by the General Meeting. It may not, however, exceed periods of six years, renewable.

Chapter IV. - General meeting

Art. 16. Powers of the general meeting.

16.1. The General Meeting represents the whole body of the shareholders. It has the most extensive powers to decide on the affairs of the Corporation.

16.2. Unless otherwise provided by law, all decisions shall be taken by at least the 75% (seventy-five per cent) of the Class A shareholders.

Art. 17. Place and Date of the annual general meeting. The annual General Meeting is held in the City of Luxembourg, at the place specified in the notice convening the meeting at the third Thursday of the month of May at 3.00 p.m.

Art. 18. Other general meetings. The Board of Directors or the statutory auditors may convene other General Meetings. They must be convened at the request of shareholders representing one fifth of the Corporation's capital.

Art. 19. Votes. Each share is entitled to one vote.

Chapter V. - Business year, Distribution of profits

Art. 20. Business year.

20.1. The business year of the Corporation begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

20.2. The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Corporation at least one month before the annual General Meeting to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

Art. 21. Distribution of profits.

21.1. Every year at least five per cent of the net profits will be allocated to the legal reserve account. This allocation will be no longer necessary when and as long as such legal reserve amounts to one tenth of the capital of the Corporation.

21.2. Subject to the paragraph above, the General Meeting of shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

21.3. The board of directors is authorized to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 22. Dissolution, Liquidation.

22.1. The Corporation may be dissolved by a decision of the General Meeting voting with the same quorum as for the amendment of these Articles of Incorporation.

22.2. Should the Corporation be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the General Meeting of shareholders.

Chapter VII. - Applicable law

Art. 23. Applicable law. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies and amendments thereto.

Transitory measures

The first financial year has begun at the date of the incorporation and shall finished at 31st of December 2009.
The first annual General Meeting shall be held in 2010.

Subscription and Payment

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the 100 (one hundred) shares as follows:

- Mr Walter Garbuio	30 A shares
- Mr Fabio Stupazzini	70 A shares
Total:	100 A shares

All these shares have been fully paid in, so that the sum of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros) is forthwith at the free disposal of the Corporation, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the corporation or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about thousand eight hundred Euros.

First extraordinary general meeting

The above-named parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and have unanimously passed the following resolutions:

- 1.- The Corporation's address is fixed at 370, Route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- 2.- The following have been elected as directors, their assignment expiring on occasion of the annual general meeting to be held in 2014:
 - a) Mr Herbert GROSSMANN, "docteur en droit", residing at 75, Rue des Romains, L-2443 Senningerberg;
 - b) Mr Dominique FONTAINE, employee, residing at 53, square de la Lys, Boîte 7, B-6700 Arlon (Belgium);
 - c) Mr Pierre GOFFINET, employee, residing professionally at 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.
- 3.- The following has been appointed as statutory auditor for the same period:
the company STRATEGO INTERNATIONAL S.à R.L., with registered office in L-1940 Luxembourg, 370, Route de Longwy.
- 4.- The extraordinary general meeting of shareholders authorizes the Board of Directors to delegate the daily management of the business of the corporation to one or more of its directors.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille neuf, le dix-huit février.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1) Monsieur Walter Garbuio, demeurant à UK, London, Flat 2, 16 Hans Crescent, SW1x0lj, né le 12 Janvier 1975 à Montebelluna (Italie), numéro de passeport AA1458226

And

2) Monsieur Fabio Stupazzini, demeurant à UK, London, Flat 2, 16 Hans Crescent, SW1x0lj, né le 27 février 1966 à Bologna (Italie), numéro de passeport 229720V;

ici représentés par Sabrina LEPOMME, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme, Dénomination.

1.1. Une société anonyme luxembourgeoise est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts.

1.2. La société adopte la dénomination "ADVISORY & FINANCE S.A."

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg. Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.2. La société peut également par décision du conseil d'administration, créer, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, des filiales, agences ou succursales.

2.3. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le conseil d'administration.

Art. 3. Objet.

3.1. La Société a pour but de:

(a) prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir des valeurs mobilières et droits par le biais de la participation, la contribution, la prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière et notamment d'acquérir des brevets et de licences, à gérer et les développer; d'accorder aux entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt, toute assistance, prêts, avances ou de garanties et d'effectuer toute autre opération. et

(b) fournir des services de conseils de toute nature, soit directement, soit par le biais de sous-traitants, en ce qui concerne, entre autres, les conseils en matière de levée de capitaux, de stratégie industrielle et les questions connexes et des conseils et des services concernant les fusions et le rachat d'entreprises, à l'exclusion de tout services de conseil qualifiés de services d'investissement, conformément aux dispositions de la directive 2004/39/CE (Markets in Financial Instruments Directive).

3.2. La Société peut effectuer toutes opérations commerciales, techniques et financières, l'achat de propriétés et biens immobiliers, directement ou indirectement à faciliter l'accomplissement de son objet dans tous les domaines décrits ci-dessus.

Art. 4. Durée. La société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital

Art. 5. Capital social. Le capital social souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille Euros), divisé en 100 (cent) actions de catégorie A sans désignation de valeur nominale.

Art. 6. Modification du capital social.

6.1. Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

6.2. La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 7. Versements. Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription se feront aux époques et aux conditions que le conseil d'administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

Art. 8. Nature des actions. Les actions sont divisées en 2 (deux) catégories:

- les actions de catégorie A sont nominatives;
- les actions de catégorie B sont au porteur.

Art. 9. Cession d'actions. Il n'existe aucune restriction statutaire quant aux transactions ou aux cessions d'actions de la société.

Titre III. - Administration, Direction, Surveillance

Art. 10. Conseil d'administration.

10.1. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

10.2. Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale annuelle pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

10.3. En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Art. 11. Réunions du conseil d'administration.

11.1. Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président. Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

11.2. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs.

11.3. Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Toute décision du conseil d'administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

11.4. Les administrateurs peuvent émettre leur vote par voie circulaire. Ils peuvent émettre leur vote par lettre, télécopieur, télégramme ou télex, les trois derniers étant à confirmer par écrit.

11.5. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont signés par tous les membres présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Art. 12. Pouvoirs généraux du conseil d'administration. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus et exclusifs pour faire tous les actes d'administration et de gestion qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les présents statuts à l'assemblée générale.

Art. 13. Délégation de pouvoirs.

13.1. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière des affaires de la société, entendue dans son sens le plus large, à des administrateurs ou à des tiers qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société.

13.2. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

13.3. Le premier administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 14. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la société est en toutes circonstances représentée dans le cadre de son objet social par deux administrateurs ou par les délégués du conseil agissant dans les limites de leurs pouvoirs.

Art. 15. Commissaire aux comptes.

15.1. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale.

15.2. La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années. Le mandat est renouvelable.

Titre IV. - Assemblée générale

Art. 16. Pouvoirs de l'assemblée générale.

16.1. L'assemblée générale représente tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

16.2. Sauf dans les cas déterminés par la loi, les décisions sont prises par au moins 75% (soixante-quinze pour cent) des actionnaires de Catégorie A.

Art. 17. Endroit et date de l'assemblée générale ordinaire. L'assemblée générale annuelle se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le troisième jeudi du mois de mai à 15.00 heures.

Art. 18. Autres assemblées générales. Le conseil d'administration ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 19. Votes. Chaque action donne droit à une voix.

Titre V. - Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 20. Année sociale.

20.1. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

20.2. Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

Art. 21. Répartition de bénéfices.

21.1. Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

21.2. Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

21.3. Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 22. Dissolution, Liquidation.

22.1. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des statuts.

22.2. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

Titre VII. - Disposition générale

Art. 23. Disposition générale. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

A titre transitoire, le premier exercice social débute le jour de la constitution et prend fin le 31 décembre 2009.

La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2010.

Souscription et Libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les 100 (cent) actions comme suit:

- M. Walter Garbuio	30 actions de catégorie A
- M. Fabio Stupazzini	70 actions de catégorie A
TOTAL:	100 actions de catégorie A.

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à mille huit cents Euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

- 1.- L'adresse de la société est fixée au 370, Route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateur, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de 2014:
 - M. Herbert GROSSMANN, docteur en droit, demeurant à 75, rue des Romains, L-2443 Senningerberg;
 - M. Dominique FONTAINE, employé privé, demeurant à 53, Square de la Lys, Boîte 7, B-6700 Arlon (Belgique);
 - M. Pierre GOFFINET, employé privé, demeurant professionnellement à 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire pour la même période:
 - la société STRATEGO INTERNATIONAL S.à R.L., ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 370, Route de Longwy.
- 4.- L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: S.LEPOMME, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 février 2009. Relation: LAC/2009/6770. Reçu: soixante-quinze euros (75 €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 MARS 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009034038/211/343.

(090038060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

Columbia Sportswear Luxembourg Holdings, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 76.712.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 111.967.

In the year two thousand and nine, on the fifteenth day of January,

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Columbia Sportswear Luxembourg Holdings, a société à responsabilité limitée (private limited liability company), duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 6,712,500 having its registered office at 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 111.967 (the "Company").

There appeared Columbia Sportswear Company, a company duly incorporated and validly existing under the law of Oregon, USA, having its registered office at 14375 NW Science Park Drive, Portland, OR 97229, USA, registered with the State of Oregon under number 065993-10,

Here represented by Mr Régis Galiotto residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney.

The said power of attorney, initialled ne varietur shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The 67,125 shares representing the whole share capital of the Company are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which Columbia Sportswear Company has been duly informed.

Columbia Sportswear Company through its proxy holder requests the notary to enact that the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 70,000,000 so as to raise it from EUR 6,712,500 to EUR 76,712,500 by the issuance of 700,000 new shares with a nominal value of EUR 100 each;

2. Subscription by Columbia Sportswear Company of the 700,000 new shares with a nominal value of EUR 100 each, by contribution of part of the convertible preferred equity certificates it holds in the Company;

3. Subsequent amendment of article 6 of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the capital of the Company;

4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by Columbia Sportswear Company the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of seventy million euro (EUR 70,000,000) so as to raise it from its current amount of EUR 6,712,500 to EUR 76,712,500 by the issuance of 700,000 new shares with a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each (the "New Shares").

Second resolution

It is resolved to accept that the New Shares be subscribed by Columbia Sportswear Company by the contribution of 700,000 convertible preferred equity certificates with a par value of EUR 100 each, issued by the Company to Columbia Sportswear Company (the "Converted CPECs"), as a consequence of the election made by the Company to convert the

Converted CPECs into shares of the Company in accordance with that certain terms and conditions dated December 9, 2005 entered into between the Company and Columbia Sportswear Company governing the Converted CPECs, (the "Contribution").

Intervention - Subscription - Payment

Columbia Sportswear Company through its proxy holder declared, to the extent necessary, to fully subscribe to the above mentioned increase of capital up to an amount of EUR 70,000,000 by subscribing to the New Shares to be issued to Columbia Sportswear Company in consideration for the Contribution.

Consequently, all the New Shares of the Company have been fully paid up through the Contribution.

Evaluation

The global value of the Contribution is of EUR 70,000,000 (seventy million Euro).

Such contribution has been valued by all the managers of the Company, pursuant to a statement of contribution value which has been produced to the notary.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the existence of the Contribution has been given to the undersigned notary.

Managers' intervention

Thereupon intervened M. Timothy Boyle and Mr Stewart Kam Cheong both acting as managers of the Company and each of them being here represented by Mr Regis Galiotto by virtue of a power of attorney.

Acknowledging having been previously informed of the extent of their liabilities, engaged as managers of the Company by reason of the Contribution described above, expressly agreed with the description of the Contribution, with its valuation and with the effectiveness of the Contribution, and confirmed the validity of the subscription.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions it is resolved to amend article 6 of the articles of association of the Company to read as follows:

" **Art. 6. Capital.** The Company's share capital is set at EUR 76,712,500 (seventy-six million seven hundred twelve thousand five hundred euro) divided into 767,125 (seven hundred sixty-seven thousand one hundred and twenty-five) shares with a nominal value of EUR 100 (one hundred euro) each, fully paid-up.

The share capital may be increased or reduced from time to time by a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders representing at least seventy-five per cent (75%) of the share capital."

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about 6,900.- Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney of the persons appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons through their attorney, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le quinze janvier,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société Columbia Sportswear Luxembourg Holdings, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 6.712.500 EUR, et immatriculée auprès du Registre de

Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.967 (la "Société").

A comparu:

Columbia Sportswear Company, une société ayant son siège social au 14375 NW Science Park Drive, Portland, OR 97229, Etats-Unis d'Amérique et immatriculée auprès de l'Etat d'Oregon sous le numéro 065993-10,

Ici représentée par M. Régis Galiotto demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signées ne varietur restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Les 67.125 parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont Columbia Sportswear Company a été préalablement informé.

Columbia Sportswear Company, représenté par son mandataire, prie le notaire d'acter que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital de la Société à concurrence d'un montant de 70.000.000 EUR pour le porter de son montant actuel de 6.712.500 EUR à 76.712.500 EUR par l'émission de 700.000 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 100 EUR chacune;

2. Souscription par Columbia Sportswear Company des 700.000 nouvelles parts sociales d'une valeur pair comptable de 100 EUR chacune, par apport d'une partie des "convertible preferred equity certificates" détenus par Columbia Sportswear Company dans la Société;

3. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société en vue de refléter l'augmentation de capital de la Société;

4. Divers.

Après que l'agenda ait été approuvé par Columbia Sportswear Company, les résolutions suivantes ont été prises par l'associé unique de la Société:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de soixante dix million d'euro (70.000.000 EUR) pour le porter de son montant actuel de 6.712.500 EUR à 76.712.500 EUR par émission de 700.000 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 100 EUR (cent Euro) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales").

Deuxième résolution

Il est décidé d'accepter que les Nouvelles Parts Sociales soient souscrites par Columbia Sportswear Company par l'apport de 700.000 "convertible preferred equity certificates" ayant une valeur pair comptable de 100 EUR (les "CPECs"), émis par la Société à Columbia Sportswear Company (les "CPECs Convertis"), par suite de la décision prise par la Société de convertir les CPECs Convertis en parts sociales de la Société en vertu de termes et conditions datés du 9 décembre 2005, conclues entre la Société et Columbia Sportswear Company et régissant les CPECs Convertis (l'"Apport").

Intervention - Souscription - Paiement

Columbia Sportswear Company, représentée par son mandataire, a déclaré, pour autant que de besoin, pleinement souscrire à l'augmentation de capital susmentionnée d'un montant de 70.000.000 EUR en souscrivant aux Nouvelles Parts Sociales devant être émises à Columbia Sportswear Company en contre partie de l'Apport.

Par conséquent, toutes les Nouvelles Parts Sociales de la Société ont été entièrement libérées par l'Apport.

Evaluation

La valeur totale de l'Apport est de soixante dix million d'euro (70.000.000 EUR).

Cet apport a été évalué par tous les gérants de la Société, conformément à une déclaration sur la valeur de l'apport qui a été fournie au notaire.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence de l'Apport a été donnée au notaire soussigné.

Intervention des gérants

Ci-après sont intervenus:

M. Timothy Boyle et M. Stewart Kam Cheong, agissant en leur qualité de gérants de la Société, chacun étant représenté par M. Régis Galiotto en vertu d'une procuration.

Reconnaissant avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, engagée comme gérants de la Société en raison de l'Apport décrit ci-dessus, chacun d'eux a accepté expressément la description de l'Apport, son évaluation, le caractère effectif de l'Apport et a confirmé la validité de la souscription.

Troisième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent il est décidé de modifier l'article 6 des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 6. Capital.** Le capital social est fixé à 76.712.500 EUR (soixante-douze millions sept cent douze mille cinq cent Euro), divisé en 767.125 (sept cent soixante-sept mille cent vingt-cinq) parts sociales d'une valeur nominale de 100 EUR (cent Euro) chacune étant entièrement libérée.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par résolution prise par un vote de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société."

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui doivent être mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ 6.900,- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande des comparantes représentées par leur mandataire, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 16 janvier 2009. Relation: LAC/2009/1616. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 FEV. 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009033835/211/166.

(090038132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

Hobby Factory S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 145.020.

— STATUTS

L'an deux mille neuf, le vingt février.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Monsieur Jean-Marie Francis Henri BRIGANT, gérant de société, demeurant à F- 91630 Cheptainville, rue de Bouillon, 32B, rue des Francs Bourgeois.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Titre I.- Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de "HOBBY FACTORY S.à.r.l."

Art. 3. La société a pour objet les foires et marchés, l'achat, la vente, la location notamment de matériels automobiles, motos, textiles, photos et vidéos, modélisme et maquettisme.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société pourra gérer tout site internet, nom de domaine en rapport avec ses activités.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 5. La durée de la société est illimitée.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq Euros (125,- EUR) chacune, souscrites par Monsieur Jean-Marie Francis Henri BRIGANT, gérant de société, demeurant à F-91630 Cheptainville, rue de Bouillon, 32B, rue des Francs Bourgeois.

Toutes ces parts ont été immédiatement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les trente (30) jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III.- Administration et Gérance

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 12. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 18. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, il est renvoyé aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution et finira le 31 décembre 2009.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ mille Euros (€ 1.000,-).

Assemblée Générale Extraordinaire

Et aussitôt l'associé unique représentant l'intégralité du capital social, a pris en outre les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social est établi à L-1661 Luxembourg, 47, Grand-Rue.
- 2.- L'assemblée désigne comme gérant de la société pour une durée indéterminée:
 - Monsieur Jean-Marie Francis Henri BRIGANT, gérant de société, demeurant à F-91630 Cheptainville, rue de Bouillon, 32B, rue des Francs Bourgeois.
- 3.- La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J.-M. BRIGANT, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 23 février 2009 Relation: ECH/2009/236 Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Releveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 27 février 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009034077/201/107.

(090037941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

EVR Medical S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 613.000,00.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 142.737.

L'an deux mil neuf, le trente janvier.

Par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, sous-signé.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société dénommée "EVR Medical S.à.r.l.", ayant son siège social à Luxembourg, 5, Avenue Gaston Diderich, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 142.737.

Ladite société constituée par acte du notaire instrumentaire en date du 13 octobre 2008, en voie de publication au Mémorial C.

Ladite société a un capital social actuel de EUR 13.000 (treize mille Euro), représenté par 520 (cinq cent vingt) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euro) chacune.

L'assemblée est présidée par Mr Marco STERZI, conseil économique, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, Avenue Gaston Diderich.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mme Concetta DEMARINIS, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, Avenue Gaston Diderich.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mr Marco STERZI, précité.

Le Président déclare et demande au notaire d'acte que:

I.- Que les associés présents, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont repris sur une liste de présence, laquelle après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, restera annexée ensemble avec les procurations des associés représentés, au présent procès-verbal pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que tous les associés détenant ensemble les 520 (cinq cent vingt) parts sociales représentatives de l'intégralité du capital social de TREIZE MILLE EUROS (EUR 13.000,00), sont dûment représentées à la présente assemblée.

III.- Que dès lors la présente assemblée a pu se réunir sans convocation préalable, tous les associés déclarent par eux-mêmes avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération.

IV. Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1) Increasing of the subscribed capital by Eur 600.000,00 (six hundred thousand Eur), in order to bring it from its present amount of Eur 13.000,00 (thirteen thousand Eur) up to Eur 613.000,00 (six thousand one hundred thirteen Eur), by the issuance of 24.000 (twenty four thousand) new shares with a par value of Eur 25,00-each, issued at their par value and having the same rights and benefits as the existing shares;

2) Subscription and payment of the new shares by:

- 12.000 (twelve thousand) new shares by LUCOR HOLDINGS, LLC, 5800 N. Bay Road, Miami Beach, FL 33140-2043;
- 12.000 (twelve thousand) by EVR ENDOVASCULAR RESEARCHES S.A. by means of contribution in kind of all of the intellectual property.

3) Subsequent amendment of article 5 of the by law;

4) Miscellaneous.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix et séparément les résolutions suivantes.

Première résolution

L'assemblée des associés décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 600.000 (six cent mille Euro), afin d'augmenter le capital social de son montant actuel de EUR 13.000 (treize mille Euro) à EUR 613.000 (six cent treize mille Euro),

par la création de 24.000 (vingt-quatre mille) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euro) chacune,

jouissant des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, a souscrire par les anciens associés au prorata des parts actuellement détenues et à libérer entièrement comme dit ci-après.

Souscription - Libération

1. Et à l'instant est intervenu un des deux actuels associés, la société "E.V.R. ENDOVASCULAR RESEARCHES S.A.", avec siège social à L-1420 Luxembourg, 5, Avenue Gaston Diderich, ici représentée par Mr Marco STERZI, précité, en vertu de la susdite procuration.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, après avoir reçu lecture de tout ce qui précède, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société, et a déclaré souscrire à 12.000 (douze mille) parts sociales nouvelles.

Les parts sociales nouvelles souscrites ont été libérées intégralement à leur valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25), par un apport en nature fait par le souscripteur,

consistant en l'apport de multiples brevets plus amplement renseignés sur une liste jointe en annexe au présent acte, lequel apport est évalué à EUR 300.000 (trois cent mille Euro),

L'apport est fait pur et simple et en pleine propriété. Il n'a pas fait l'objet d'un rapport d'un réviseur d'entreprises agréée au Grand-Duché de Luxembourg, mais est documenté sur le vu d'une déclaration du conseil d'administration de la société E.V.R. Endovascular Researches S.A. que l'apport à la société E.V.R. Medical S.à.r.l., equivaut au moins 300.000,00 Eur.

La société apporteuse a déclaré avoir donné instruction au bureau JACOBACCI & PARTNERS de Milan, Via Senato, n.8, afin de procéder au transfert de propriété des susdits brevets au nom de la société "EVR Medical S.à r.l."

et elle s'engage, pour autant que de besoin, à accomplir toutes les formalités en vue de rendre le présent apport opposable aux tiers.

Sur base de ces déclarations, les associés donnent bonne et valable quittance à la société apporteuse.

2. Est ensuite intervenue l'autre actuel associé, savoir la société LUCOR Holdings LLC, avec siège social à 5800 N. Bay Road, Miami Beach, FL 33140-2043, ici représentée par Mr Marco STERZI, préqualifié, en vertu de la susdite procuration,

laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, après avoir reçu lecture de tout ce qui précède, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société,

et a déclaré souscrire aux autres 12.000 (douze mille) parts sociales nouvelles, et les a libérées intégralement à leur valeur nominale par un versement en espèces d'un montant total de EUR 300.000 (trois cent mille Euros).

Ce montant total est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, les associés décident de modifier l'article 5 des statuts, version anglaise et traduction française, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

Version anglaise

Art. 5. The corporate capital is set at EUR 613,000 (six hundred and thirteen thousand euro) divided into 24,520 (twenty-four thousand five hundred and twenty) shares with a nominal value of Eur 25 (twenty five euro) each, fully paid-up.

Traduction française

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de EUR 613.000 (six cent treize mille Euros), divisé en 24.520 (vingt-quatre mille cinq cent vingt) parts sociales, d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euros), chacune entièrement libérée.

Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Le montant au moins approximatif, des frais dépenses rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge suite au présent acte, est évalué approximativement à EUR 2.300,-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des comparants, le susdit article 5 est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la traduction française de cet article 5, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu et traduit en une langue connue des comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. STERZI, C. DEMARINIS, J. DELVAUX

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 4 février 2009, LAC/2009/4384: Reçu soixante-quinze Euros (EUR 75.-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27/02/09.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2009034779/208/109.

(090039340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2009.

De'lys S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4999 Schouweiler, 65, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 141.696.

Cession de parts sociales

Entre les soussignés:

1.- Muller Gérard

65, Rue de la Gare

L-4999 Schouweiler

ci-après qualifié le cédant, d'une part; et:

2.- EL Kanzi Aicha

65 Rue de la gare Schouweiler

ci-après qualifié le cessionnaire, d'autre part;

Il a été convenu ce qui suit:

1. Le cédant cède au cessionnaire qui accepte 49 (%) parts sociales de la société à responsabilité limitée De'lys S.à r.l., avec siège social à 65 Rue de la gare, L-4999 Schouweiller, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro B141696 au prix de (facultatif).

2. Le cessionnaire reconnaît avoir reçu les titres qui lui ont été cédés et le cédant déclare avoir touché le prix dû.

3. Le cessionnaire décharge formellement le cédant de tous versements qui doivent éventuellement encore être faits sur ces titres ainsi que de toute autre obligation qui résulterait ou pourrait résulter pour le cédant de la propriété temporaire des dits titres.

4. La présente convention est régie par la loi luxembourgeoise et toutes les contestations seront de la compétence du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg.

Fait en double à Schouweiler, le 09/03/2009.

Signatures

Cédant / Cessionnaire

Référence de publication: 2009033341/10011/31.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2009, réf. LSO-DC02437. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Murs S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 130.944.

Je soussigné, Pierre KEMMER, demeurant au 5a, rue de Kockelscheuer, L-3323 Bivange, démissionne avec effet immédiat du poste d'administrateur dans la société MURS, 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg N° B 130.944.

Luxembourg, le 26 février 2009.

Pierre KEMMER.

Référence de publication: 2009032551/576/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01413. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Alcove Holdings Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 139.814.

Le contrat de domiciliation conclu entre ALCOVE HOLDINGS EUROPE Sarl, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.814, avec siège social 69, boulevard de la Pétrusse à L-2320 Luxembourg et Maître Pierre METZLER a été résilié avec effet au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2009.

Pierre METZLER.

Référence de publication: 2009032567/280/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2009, réf. LSO-DB05637. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Etadhel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3253 Bettembourg, 43, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 44.880.

Le bilan au 31/12/2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06/03/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032644/1595/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01247. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Sicris S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1225 Luxembourg, 2, rue Béatrix de Bourbon.
R.C.S. Luxembourg B 48.165.

—
Extrait du Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 15 décembre 2008.

Résolutions

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Tom DONOVAN demeurant Glenvara Park Knocklyon 79 Dublin Irlande son poste d'administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SICRIS S.A.

Signature

Référence de publication: 2009033191/4181/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2009, réf. LSO-DC01832. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

CMC Biologics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 134.356.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009032977/5770/12.

(090036471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Chap'elux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3450 Dudelange, 7-9, rue du Commerce.
R.C.S. Luxembourg B 95.963.

—
Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009032978/242/12.

(090036439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Bulgarian Acquisition Company I S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 123.273.

RECTIFICATIF

- Il résulte d'une décision des autorités compétentes de la ville de Muscat, Sultanat d'Oman, que le code postal de la ville de Muscat a été modifié et sera désormais 100 au lieu de 113.

Par conséquent, il convient de lire l'adresse de Messieurs Warith Mubarak Said Al-Kharusi et Adil Abdullah Moosa Al Raisi, gérants A de la Société, comme suit:

State General Reserve Fund

Waljat Street, Way 9105

P.C. 100, Muscat

Sultanat d'Oman

- Une erreur matérielle s'est glissée dans le formulaire de réquisition déposé en date du 12 janvier 2007 sous la référence 070006380, dans lequel les noms et prénoms des deux gérants A ont été intervertis.

Il convient de lire les noms et prénoms des deux gérants A de la Société comme suit:

Prénoms	Nom
Warith Mubarak Said	Al-Kharusi
Adil Abdullah Moosa	Al Raisi

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Extrait
Bulgarian Acquisition Company I S.à r.l.
Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2009033227/5499/30.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01645. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Bulla S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 90.494.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 54556 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER
Notaire

Référence de publication: 2009032974/211/12.

(090036795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

France Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5720 Aspelt, 13, d'Gennerwiss.

R.C.S. Luxembourg B 113.690.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 5 mars 2009.

Pour copie conforme
Roger ARRENSDORFF
Notaire

Référence de publication: 2009032971/218/13.

(090036848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Camlux D, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 114.568.

Veillez prendre note de la nouvelle adresse du gérant A Monsieur Markus BOPP:

Markus BOPP
Im Baechler, 23
8912 Obfelden
Suisse

Luxembourg, le 5 mars 2009.
Pour avis sincère et conforme
Pour CAMLUX D
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009033204/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01782. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Bulgarian Acquisition Company III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 130.581.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 25 février 2009

1. Il résulte d'une décision des autorités compétentes de la ville de Muscat, Sultanat d'Oman, que le code postal de la ville de Muscat a été modifié et sera désormais 100 au lieu de 113.

Par conséquent, il convient de lire l'adresse de Mesdames Naima Al-Barwani et Jamila Al-Jabri, gérants A de la Société, comme suit:

State General Reserve Fund
Waljat Street, Way 9105
P.C. 100, Muscat
Sultanat d'Oman

2. Par ailleurs, il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées par Wopac N°1 Limited, associé unique de la Société (l'Associé Unique) en date du 25 février 2009, que:

- La Société a accepté la démission de Madame Rawan Al-Said en tant que gérant A de la Société avec effet au 12 novembre 2008.

- Monsieur Faisal Al-Riyami, né le 25 février 1976 à Muscat (Sultanat d'Oman) et résidant professionnellement au State General Reserve Fund, P.O. Box 188, P.C. 100, Waljat Street, Way No. 9105, Muscat, Sultanat d'Oman, a été nommé en tant que nouveau gérant A de la Société avec effet au 12 novembre 2008 pour une durée indéterminée.

En conséquence de ce qui précède, le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Madame Naima Al-Barwani, gérant A
- Madame Jamila Al-Jabri, gérant A
- Monsieur Faisal Al-Riyami, gérant A
- Luxembourg International Consulting S.A., gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait
Bulgarian Acquisition Company III S.à r.l.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009033206/5499/36.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01647. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Corporation Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 109.975.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 2 mars 2009

1) Fin du mandat d'administrateur de:

- M. Pietro LONGO

2) Nomination au conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011:

- M. Xavier SOULARD, administrateur de sociétés, né à Châteauroux (France), le 14 août 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande- Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 03/03/2009.

Pour extrait sincère et conforme
Pour CORPORATION INVESTMENTS S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009033205/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01778. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Equity 51 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 93.990.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie à Luxembourg le 5 février 2009 a pris les résolutions suivantes:

1. L'assemblée prend acte de la démission des trois administrateurs en la personne de:

- Monsieur Michaël ZIANVENI, né le 4 mars 1974 à Villepinte - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Monsieur Sébastien GRAVIÈRE, né le 9 avril 1973 à Nancy - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Madame Catherine SAUVAGE, né le 21 septembre 1978 à Vielsalm, Belgique et domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

2. Sont nommés en leur remplacement:

- Monsieur Marc KOEUNE, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Monsieur Jean HOFFMANN, administrateur de sociétés, né le 3 décembre 1943 à Esch/Alzette, Luxembourg - et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Madame Andréa DANY, employée privée, née le 14 août 1973 à Trier, Allemagne et domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2015.

3. L'Assemblée confirme le mandat de Monsieur Michael LEBEDA comme administrateur et président de la société et de Madame Marie-Anne BACK comme administrateur. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2015.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2009033185/693/32.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2009, réf. LSO-DB06239. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Bulgarian Acquisition Company II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 134.766.

Il résulte d'une décision des autorités compétentes de la ville de Muscat, Sultanat d'Oman, que le code postal de la ville de Muscat a été modifié et sera désormais 100 au lieu de 113.

Par conséquent, il convient de lire l'adresse de Mesdames Naima Al-Barwani et Jamila Al-Jabri, gérants A de la Société, comme suit:

State General Reserve Fund
Waljat Street, Way 9105

P.C. 100, Muscat

Sultanat d'Oman

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

Bulgarian Acquisition Company II S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009033207/5499/23.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01646. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Damire International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 56.509.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 30 janvier 2009.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2008/2009 comme suit:

Conseil d'administration

MM. Marco Gostoli, employé privé, né le 8 juillet 1960 à Pordenone (Italie), demeurant professionnellement 19/21 Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, président;

Sébastien Schaack, employé privé, né le 22 juillet 1978 à Thionville (France) demeurant professionnellement 19/21 Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, administrateur;

Mme Emanuela Corvasce, employée privée, née le 31 octobre 1975 à Barletta (Italie), demeurant professionnellement 19/21 Boulevard du Prince Henri L- 1724 Luxembourg, administrateur;

Commissaire aux comptes

Comco S.A., 5 Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009033175/24/27.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2009, réf. LSO-DC01908. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Sibad International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 46.798.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 04 mars 2009 à 11.00 heures au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter, avec effet immédiat, les démissions de:

* Monsieur Giacomo BATTERA, employé privé, né le 29 août 1973 à Venise en Italie, demeurant professionnellement au 19-21 bd du Prince Henri L- 1724 Luxembourg de sa fonction d'administrateur.

* Monsieur Jonathan LEPAGE, employé privé, né le 27 août 1975 à Namur en Belgique, demeurant professionnellement au 19-21 bd du Prince Henri L- 1724 Luxembourg de sa fonction d'administrateur.

- De nommer comme nouveaux administrateurs, avec effet immédiat:

* Monsieur Luca ANTOGNONI, employé privé, né le 13 juillet 1978 à Fano en Italie, demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg.

* Madame Emanuela CORVASCE, employée privée, née le 31 octobre 1975 à Barletta en Italie, demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Leur mandat ayant comme échéance celui de leur prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2009033174/24/27.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2009, réf. LSO-DC01900. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Perennius Capital Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 130.517.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 15 septembre 2008

Résolution.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2010 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Andrew Simms, né le 01.05.1963 à Guildford (Royaume-Uni), résidant professionnellement à 19-21 Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, président;

Francesco Moglia, né le 27.05.1968 à Rome (Italie), résidant professionnellement à 19-21 Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, administrateur;

Luigi Carnelli, né le 6.05.1956 à Milan (Italie), résidant à Contrada di Sassella No 5 CH-6900 Lugano (Suisse), administrateur;

Alessandro Poli, né le 29.12.1969 à Milan (Italie), résidant à Via Revere No 6 I-20123 Milan (Italie), administrateur;

Roland Roffler, né le 24.02.1960 à Malix (Suisse), résidant à Zugerstrasse No 57 CH-6341 Baar Zug (Suisse), administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 5, Rue Jean Monnet, L - 2180 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2009033169/24/31.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2009, réf. LSO-DC01826. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

E. Miroglio S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 7, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 49.597.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 29 décembre 2008.

L'assemblée décide:

- de révoquer, avec effet immédiat, le mandat de l'actuel commissaire aux comptes, GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

- de pourvoir à son remplacement, avec effet immédiat, pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2008/2009, la société:

CLERC, Compagnie Luxembourgeoise d'Expertise et de Révision comptable, 1, Rue Pletzer, L-8080 Bertrange.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E. MIROGLIO S.A.
Société Anonyme
Signature

Référence de publication: 2009033171/24/20.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2009, réf. LSO-DC01887. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Erste International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 77.889.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 29 janvier 2009

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2010 comme suit:

MM. Sandro Capuzzo, employé privé, né le 15 décembre 1958 à Trieste (Italie), demeurant professionnellement 19-21 boulevard du Prince Henri L — 1724 Luxembourg, administrateur et président;

Christophe Velle, employé privé, né le 28 octobre 1974 à Thionville (France), demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21 Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, administrateur;

Mme Cornelia Konrad, employée privée, née le 18 novembre 1955 à Schaan (Liechtenstein), demeurant professionnellement 6 Schmedgasse, FL-9490 Vaduz (Liechtenstein), administrateur

Commissaire aux comptes

ComCo S.A., 5 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2009033166/24/26.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2009, réf. LSO-DC01901. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Agrico, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 53.030.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires tenue extraordinairement et par le conseil d'administration en date du 30 décembre 2008

1) Fin des mandats de:

* M. Cornelius Martin BECHTEL administrateur et président du conseil d'administration.

* M. Sinan SAR, administrateur.

2) Nomination au conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014:

* M. Jacques CLAEYS, administrateur de sociétés, né à Namur (Belgique), le 29 septembre 1952, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

* M. Sébastien ANDRE, administrateur de sociétés, né à Metz (France), le 29 octobre 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

3) Nomination comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014:

* M. Jacques CLAEYS, pré-cité.

Luxembourg, le 17 février 2009.
Pour extrait sincère et conforme
Pour *AGRICO*
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009033194/29/26.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06894. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

C.A.P., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 4, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 97.287.

Je soussigné Monsieur Lamberty André, demeurant à 70M, Champ des Alouettes, B-4557 Fraiture, fait savoir que je démissionne avec effet immédiat au 30/11/08 de mon poste d'administrateur et administrateur-délégué.

Fraiture, le 28/11/2008.

Lamberty André.

Référence de publication: 2009033181/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2009, réf. LSO-DA10543. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

2 Aero S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 114.081.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 4 février 2009, a pris à l'unanimité la décision de nommer comme nouvel administrateur Monsieur Alain Zeleznik, de nationalité belge, né à Montégnée (Belgique) le 10 septembre 1963 et domicilié à 4050 Chaudfontaine, rue de la chénaie n° 38. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2009033182/693/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00843. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Camlux C, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 114.567.

Veillez prendre note de la nouvelle adresse du gérant A Monsieur Markus BOPP:

Markus BOPP
Im Baechler, 23
8912 Obfelden
Suisse

Luxembourg, le 5 mars 2009.

Pour avis sincère et conforme
Pour *CAMLUX C*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009033200/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01779. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Camlux B, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 114.566.

—
Veuillez prendre note de la nouvelle adresse du gérant A Monsieur Markus BOPP:

Markus BOPP
Im Bacchler, 23
8912 Obfelden
Suisse

Luxembourg, le 5 mars 2009.
Pour avis sincère et conforme
Pour CAMLUX B
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009033203/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01781. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

P.F. Retail, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 122.944.

—
Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2009.

Pour la société
Paul DECKER
Le notaire

Référence de publication: 2009033219/206/13.

(090037449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

P.F. Retail A, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 122.945.

—
Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2009.

Pour la société
Paul DECKER
Le notaire

Référence de publication: 2009033218/206/13.

(090037442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Symmetry SLG S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 129.388.

—
EXTRAIT

1. Il résulte des lettres de démission reçues par la Société que les gérants suivants ont démissionné:
- Monsieur Russell Perchard avec effet au 20 décembre 2008;

31680

- Monsieur Costas Constantinides avec effet au 20 décembre 2008;
- Monsieur François Pfister avec effet au 20 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 3 mars 2009.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009032547/1035/20.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01505. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

**Reva S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Cresco Capital German Small Prop 4 S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.520,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 123.113.

—
EXTRAIT

1. Il résulte des lettres de démission reçues par la Société que les gérants suivants ont démissionné:

- Monsieur James Elton gérant de catégorie A avec effet au 8 décembre 2008;
- Madame Candace Valiunas gérante de catégorie A avec effet au 19 décembre 2008;
- Monsieur Russell Perchard gérant de catégorie B avec effet au 20 décembre 2008;
- Monsieur Costas Constantinides gérant de catégorie B avec effet au 20 décembre 2008;
- Monsieur Stef Oostvogels gérant de catégorie B avec effet au 20 décembre 2008;
- Monsieur François Pfister gérant de catégorie B avec effet au 20 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 3 mars 2009.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009032546/1035/24.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01508. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Art 19 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3480 Dudelange, 31, rue Gaffelt.

R.C.S. Luxembourg B 63.736.

—
Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06/03/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032648/1595/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2009, réf. LSO-DB03889. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.
